

**REGLEMENT DE CONSULTATION VALANT CAHIER
DES CLAUSES PARTICULIERES****I) Identification de la personne publique :**

Dénomination et adresse de l'établissement et du service acheteur :

Lycée E. HEMINGWAY – 98, Av Jean JAURES – 30910 NIMES Cedex 2

Pouvoir adjudicateur : Monsieur le Proviseur du lycée

Comptable assignataire : Monsieur l'Agent Comptable du lycée.

II) Procédure :

Le marché est passé selon la procédure adaptée conformément aux dispositions de l'article 28 du code des marchés publics.

III) Durée du marché :

Le marché commencera le **01/09/2019 jusqu'au 31/08/2020**

IV) Objet du marché :

Le marché a pour but la fourniture de **fruits et légumes origine Occitanie** pour un restaurant scolaire fournissant 500 repas pendant 180 jours à raison d'une livraison quotidienne.

V) Description des fournitures ou prestations :

Marché à bon de commande pour la fourniture de fruits et légumes frais d'**origine Occitanie**. Les produits seront de catégorie 1 et le prix ne devra jamais altérer la qualité du produit.

Le marché sera passé pour une durée de 12 mois, à compter du **1 septembre 2019**, avec prix ajustables sur la période.

VI) Critères d'attribution

L'offre devra clairement indiquer le nombre de livraisons possibles par semaine et les horaires envisageables.

L'offre portera sur un bordereau de prix des produits les plus courants en restauration collective et comprendra :

- Un prix initial avec coefficient de minoration ou de majoration à appliquer sur la dernière cotation SNM.
- Une clause de révision basée sur une mercuriale du M.I.N. d'Avignon, la cotation du jeudi de la semaine N sera bloquée pour la semaine N+1
- La catégorie, le calibre et la variété.

La Facturation doit être mensuelle ou bimensuelle.

-

Afin de pouvoir comparer les offres, les offres de prix auront comme référence la mercuriale du M.I.N d'Avignon semaine 21.

Contact : tous les renseignements utiles peuvent être obtenus auprès M. TRIBILLAC, Adjoint Gestionnaire; tel 04 66 04 93 72 ; fax 04 66 04 93 79, adresse électronique : gest.0300027s@ac-montpellier.fr ou de Mme IRLA tel: 04.66.04.89.10

VII) **Date limite de transmission des offres et modalités de transmission** : Les offres devront être parvenues au service Intendance du Lycée E. HEMINGWAY ou déposées sur la plateforme AJI au plus tard **29 mai 2019 à 12h** Les enveloppes comporteront obligatoirement la mention:

**« PRODUITS ALIMENTAIRES PRIMEURS »
-NE PAS OUVRIR-.**

VIII) **Contenu des offres** : L'offre devra contenir l'acte d'engagement selon le modèle joint dûment signé par le candidat ; le descriptif détaillé de la prestation également daté et signé portant les délais d'exécution.

IX) **Critère de jugement des offres** : les critères de jugement des offres sont :

- **Qualité des produits 40%**
- **Prix 40%**
- **Service 20%**

X) **Délai de validité des offres** : 30 jours.

XI) **Prix et règlements des comptes** :


Contenu des prix : les prix proposés seront établis suivant l'article IV ci-dessus, l'entreprise s'engageant à transmettre à l'établissement une copie des mercuriales. Les prix sont exprimés hors taxes ; le montant de la TVA et des éventuelles autres taxes devra apparaître clairement dans la proposition de prix. Les prix comprennent tous les frais afférents à la livraison et éventuellement au montage ou à l'installation ; les frais complémentaires éventuels devront figurer expressément sur l'offre.

XII) **Règlement** :

Le règlement s'effectuera par mandat administratif avec virement dans un délai de 30 jours après réalisation de la prestation ou de la fourniture. Aucun acompte ne sera versé à l'entreprise titulaire du marché sauf dans les cas prévus par la circulaire MENF00500169C.

XIII) **Délai d'exécution**: Les prestations ou fournitures devront être exécutés dans un délai de 24 heures à compter de la réception du bon de commande.

XIV) **Notification** : le marché sera notifié titulaire le **12 juillet 2019** au plus tard ; Un avis d'attribution sera rendu public par publication sur les sites mapa30.org et AJI


A Nîmes, le 09 mai 2019.
Le Proviseur
Frédéric PAGNEUX
Proviseur, responsable des marchés.